

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Art. – 1 Généralités

- 1.1 Les présentes conditions générales de ventes régissent exclusivement l'ensemble des ventes et prestations de services de **JMCB Studio Concept "Michel CHARLIER"**, enregistré à Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et Registre du commerce sous le N° de TVA intracommunautaire BE 0895-259-619 établi Ruelle Evraux, 17 à B-5060 Sambreville (Auv) Belgique Province de Namur (ci-dessous **JMCBSC**), et, d'autre part toutes personnes physiques ou morales dénommées "**le Client**".
- 1.2 JMCBSC se réserve le droit exclusif de modifier les présentes conditions générales de ventes et de prestations de services à tous moments et sans préavis. Sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le Site web : www.jmcb-studioconcept.com, les conditions en ligne au moment de la passation de commande, restent d'application pour cette commande.
- Au moment du passage d'une commande le Client est censé en avoir pris connaissance au préalable, en avoir accepté toutes les clauses et renoncer à se prévaloir de ses conditions d'achat. Elles s'appliquent, sauf stipulation contraire contenue dans un document écrit, signé par l'une ou l'autre partie pour ce qui l'oblige. Toute clause ou contraire en tout ou en partie aux présentes conditions générales de ventes et de prestations de services est inopposable à JMCBSC par le Client.
- 1.3 La passation de la commande et, au plus tard, la réception de la marchandise, et ou, de la prestation de service, implique l'acceptation du Client de nos conditions générales de ventes de livraisons et de paiements. JMCBSC n'est en aucun cas lié par toute autre condition émanant de l'acheteur si celle-ci n'a pas été convenue implicitement par écrit, et ce, même si JMCBSC ne la rejette pas formellement.
- 1.4 Ces conditions valent également pour les livraisons futures, résultant de commandes écrites, orales ou téléphoniques de l'acheteur. Le Client ne peut s'arroger des droits sur des dérogations éventuellement convenues pour des transactions futures. En cas de contradictions, les conditions générales de ventes et de prestations de services de JMCBSC priment à tout moment sur celle du Client, même s'il est stipulé le contraire.
- 1.5 Toutes les commandes, tous les ordres, tous les accords écrits orales ou téléphoniques ne sont considérés contractuels qu'après réception de la confirmation de commande écrite par l'acheteur ou, le cas échéant, en l'absence de confirmation écrite de commande, à la livraison de la marchandise.
- 1.6 En cas d'annulation d'une ou des commande(s) ou de la ou des prestation(s) de service(s) par le Client, JMCBSC pourra soit exiger le paiement intégrale de la ou des commande(s) en court ou de la ou des prestation(s) de service(s) décommandées si ceux-ci on été effectués en partie ou en totalité, soit le paiement d'une indemnité égale à au moins 50 % de la ou des commande(s) en court ou de là ou des prestation(s) de service(s) décommandées si celles-ci n'on pas encore été commencées. L'annulation d'une ou des commande(s) ou de la ou des prestation(s) de service(s) annule également de plein droit les conditions de paiement octroyées au Client. JMCBSC informera par courrier le Client de sa décision et exigera de plein droit le payement sans délai du montant de la décision.

Art. – 2 Les offres et les commandes passées via le site internet www.jmcb-studioconcept.com

- 2.1 Pour les offres émises via le site internet www.jmcb-studioconcept.com le Client déclare sur l'honneur être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale vous permettant d'effectuer une commande sur le site. Après avoir passé votre commande, JMCBSC fera parvenir par E-mail la confirmation de commande ainsi que tous les éléments détaillés commandé. Par l'acceptation de la confirmation de commande par le Client la commande sera définitive et irrévocable.
- 2.2 Toute commande réalisée sur le site ne sera effective qu'après réception intégrale du paiement. Les commandes effectuées sur le site sont exclusivement payables par carte de crédit.

Art. – 3 Les délais de livraisons ou de prestations de services, les prix et les réclamations

- 3.1 Les dates de livraisons, de prestations de services ou de délais d'exécution éventuels sont toujours données par JMCBSC à titre indicatif et ne peuvent être invoqués par le Client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir une autre revendication sauf stipulation contraire écrite implicitement acceptée par JMCBSC.
- 3.2 Les prix renseignés par JMCBSC son hors TVA, frais de port ou de livraison et éventuels frais de douane. Ces prix sont soumis aux fluctuations du marché et de l'évolution du cours des devises. Ils ne seront définitivement fixés qu'au jour de la confirmation de la commande, écrite, verbal ou téléphonique

- et au plus tard, la réception de la marchandise par le Client dans le délai de validité de l'offre à savoir 14 jours calendrier.
- 3.3 Tout emballage nécessaire à l'expédition ou à la livraison de la commande au Client sera facturé de plein droit à prix coûtant et ne sera pas repris.
- 3.4 En cas de doutes fondés sur la solvabilité du Client, JMCBSC se réserve le droit d'exiger du Client une caution ou un paiement intégral avant livraison de la ou des commande(s) en court ou de la ou des prestation(s) de service(s) ou encore de demandé au client de se retiré du contrat. Dans ce dernier cas le Client ne peut prétendre à aucun droit à dommages et intérêts.
- 3.5 Toute réclamation doit être faite par lettre recommandée. Aucune réclamation ne sera admise plus de 10 jours après l'envoi de la facture au Client. La facture est présumée reçue le lendemain de sa date d'envoi ou de remise en main propre.

Art. – 4 Les factures, les conditions et délais de paiement, le retard ou défaut de payement

- 4.1 Sauf stipulation contraire, les commandes et prestations de JMCBSC sont payables au grand comptant dès réception de la facture et dans la devise de facturation. Des dispositions particulières éventuelles ne constitueront pas novation ni dérogation à ces stipulations lesquelles sont d'obligation pour tout aval ou intervenant. Aucune retenue ne peut être opérée sur les montants des factures même en cas de litige.
- 4.2 En cas de retard ou de défaut de paiement d'une facture à échéance, par la seule survenance du terme, il sera dû par le client, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt moratoire de 2,5 % par mois, tout mois commencé étant dû en entier. En outre, en cas de défaut injustifié de paiement, dans les 8 jours, de l'envoi d'une lettre recommandée valant mise en demeure, il sera dû par le client une majoration de 18 % de la somme due, (sans que cette indemnité puisse être inférieure à 125 €) à titre de clause pénale forfaitaire et irréductible conventionnellement admise entre les parties, destinée à dédommager JMCBSC des frais créés par l'existence d'un dossier contentieux, sans préjudice à l'application éventuelle de l'article 1244 du Code Civil.
- (Art. 1244.)** <L 10-10-1967, art. 102> *Le débiteur ne peut forcer le créancier à recevoir en partie le paiement d'une dette même divisible. Le juge peut néanmoins, nonobstant toute clause contraire, eu égard à la situation des parties, en usant de ce pouvoir avec une grande réserve et en tenant compte des délais dont le débiteur a déjà usé, accorder des délais modérés pour le paiement et faire surseoir aux poursuites, même si la dette est constatée par un acte authentique, autre qu'un jugement.*
- Les autre dépens et frais de justice et d'exécution quelconques ne sont pas compris dans ces montants. Le retard ou le défaut de paiement d'une facture à l'échéance rend immédiatement exigible le paiement de toutes les autres factures et peut entraîner, à la demande de JMCBSC la résiliation aux torts du Client de toute commande ou marché en cours.

Art. – 5 Droits de douane

Toute commande passée via le Site ou autre et livrée en dehors de la Belgique pourra être soumise à des droits de douane qui seront imposés lorsque le colis parvient à sa destination. Ces droits de douane et ces taxes éventuels liés à la livraison d'un article sont intégralement à la charge du Client et relèvent intégralement de a responsabilité du Client. JMCBSC n'est en aucun cas tenu de vérifier ni d'informer le Client du montant des droits de douane et taxe applicables. Pour les connaître, JMCBSC conseil à son Client de se renseigner aux autorités compétentes de son pays.

Art. – 6 Clause de propriété des droits intellectuels

Il est expressément convenu que les droits intellectuels sur les travaux et prestations de JMCBSC demeurent sa propriété exclusive sauf convention écrite entre les parties. En cas de rachat par le client des droits intellectuels, ceux-ci restent la propriété exclusive de JMCBSC jusqu'au paiement complet du prix en principal, intérêts et frais éventuels.

Le risque est toutefois transféré dès la livraison des travaux et prestations.

Sauf accord écrit, les publications imprimées ou électroniques porteront la mention de leur réalisation par JMCBSC.

En cas de rachat par le client des droits intellectuels, JMCBSC conserve le droit d'utiliser ses travaux notamment à des fins de promotion.

Pour toute autre clause, la législation belge sur les droits d'auteurs est d'application. Toute infraction à de tels droits intellectuels peut donner lieu à des poursuites civiles et pénales.

Art. – 7 Tribunal de compétence et droit applicable

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales de vente sont régies exclusivement par le droit belge. En cas de litige, les Tribunaux de l'arrondissement de NAMUR est seuls compétents à moins que JMCBSC, agissant comme demandeur, ne préfère porter l'action devant tout autre tribunal compétent.